



MARATHON DES PARTENAIRES AS & ECLECTIC ESTIVAL

GOLF DE LA PREE

Règlement

1. PRESENTATION

L'Association du Golf de La Prée associée à Golf Océan 17 organise des compétitions de classement sur 18 trous et 9 trous, à partir du 17 Avril 2022.

Chacune des compétitions de classement permettra aux joueurs de tenter d'améliorer leur classement tout en participant aux **Challenges suivants** :

* **Marathon des Partenaires** chaque score Net génère des points selon sur la base d'un barème , et/ou

* **Eclectic Estival** permettra aux joueurs de constituer leur **carte idéale** puisque le meilleur score de chaque trou sera retenu parmi les différentes cartes rendues lors des compétitions de classement des dimanches de Juin à Septembre

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET INSCRIPTIONS

Ces deux challenges sont ouverts à tous les joueurs licenciés et à jour de leur certificat médical.

Les inscriptions se font via les inscriptions aux compétitions de classement au tableau du Club House.

Les droits de jeu applicables sont en vigueur au 1^{er} Janvier 2022, pas de droit supplémentaire pour les challenges Marathon et Eclectic

3. CLASSEMENT

Ces 2 challenges s'appuient sur les compétitions de classement en format Stableford et feront l'objet de deux classements distincts tout au long des compétitions jouées.

* **Marathon des Partenaires** : tous les joueuses et joueurs seront regroupés en une seule série. Pour chaque carte rendue, il sera attribué des points selon le résultat net et ensuite cumulé par compétition de classement jouée.

Le barème est le suivant :

- . Résultat Net > 36 -----→ (Résultat Net -36)+10 pts *
- . Résultat Net = 36 -----→ 10 pts
- . Résultat Net compris entre 35 et 31---- → 6 pts
- . Résultat Net < 31 -----→ 2 pts

* Le nombre de points maximum par compétition est fixé à 20 pts



* **Eclectic Estival** : Une série Dames et une série Messieurs, pour chaque compétition de classement, 18 trous, jouée entre le 1^{er} Juin et le 15 Septembre ; la carte définitive est établie **en retenant le meilleur score pour chaque trou parmi toutes les cartes jouées.**

Le suivi des scores de ces deux challenges sera affiché au Club House et sur le site internet de l'AS deux fois par mois.

4. CALENDRIER

Les compétitions de Classement entrant dans le champ des Challenges sont les suivantes :

	Marathon	Eclectic		Marathon	Eclectic
Dim. 17 avril	X		Dim 24 Juillet	X	X
Dim. 24 Avril	X		Dim. 31 Juillet	X	X
Dim. 7 Juin	X		Mar. 2 Août	X	X
Dim. 12 juin	X	X	Dim. 7 Août	X	X
Dim. 19 Juin	X	X	Dim. 14 Août	X	X
Mar. 5 Juillet	X	X	Dim. 21 Août	X	X
Dim. 17 Juillet	X	X	Dim. 4 Sept	X	X

5. PRIX

Les gagnants sont ceux qui auront obtenu le plus grand nombre de points à l'issue du **Marathon des Partenaires** et/ou les meilleurs résultats bruts et net sur la dernière carte définitive pour l'**Eclectic Estival**.

La remise des Prix aura lieu lors de la dernière compétition de classement HONDA, le **11 Septembre 2022**

6. COMITE

Le comité des challenges sera composé Daniel Deschang – Stéphane Delfortrie – Sophie Mesnier